



**PROCES VERBAL N°36
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUIN 2023**

Présents :

BORNE Alexandra, CHAGUÉ Benoît, COLLERY Martine, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine, GAUDINET Alain, JANES Daniel, JEANGIRARD Sylvie, MILLET Alix, PILLIOT Céline, SALVI Thierry.

Absents excusés :

**CORDIER MéliSSa, COURGEY Claude, MENETRIER Nathalie
JACOULET Bernard avec procuration à DUCROUX Séverine**

Secrétaire de séance : MILLET Alix

La séance est ouverte à 20h35mn

Approbation du PV n°35

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès -Verbal n°35 du 26 mai 2023.

Convention « Petites Villes Demain »

Le maire rappelle que le programme dit « Petites Villes de Demain » vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de petite ville de demain.

Cette convention donnera aussi une priorité aux projets mis en place par les bourgs centres reconnus.

Le maire demande l'autorisation de signer la convention « Petites Villes de Demain » avec les services de l'Etat

Délibération : 230616.1

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention « Petites Villes de Demain ».

Convention avec les associations

La 2^{ème} adjointe, Séverine Ducroux, en charge du monde associatif rappelle que, lors de la réunion du 02 décembre 2022 (*voir PV29*), le conseil municipal avait approuvé à l'unanimité la nécessaire réalisation d'une convention avec les associations utilisant des bâtiments communaux.

Les conventions sont prêtes et une réunion de présentation sera planifiée pour les associations concernées.

Une convention sera donc signée par le président ou la présidente de chaque association hébergée et par le maire. Reste encore à régler les problèmes d'attribution de clés.

Le maire-délégué de Montferney, Benoît Chagué, demande si un contrôle a été fait dans les locaux utilisés par l'Association Culturelle du Pays de Rougemont.

Le maire lui répond que l'employé communal, Éric Chambrette, effectue de temps en temps le contrôle de ces locaux et que, à ce jour, aucun manquement d'entretien n'a été signalé.

Délibération : 230616.2

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec les associations.

Contrat de location des places de parking situées rue du vieux moulin

Le conseiller, Millet Alix, chargé d'établir un contrat de location entre la commune et les personnes souhaitant louer une place de parking, présente son projet. Ce dernier respecte les prescriptions données lors de la réunion du 02 décembre 2022 (*voir PV29*)

Ce contrat étant terminé il demande au conseil municipal de se prononcer quant à son utilisation par le maire.

Délibération : 230616.3

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce contrat et autorise le maire à le signer avec les demandeurs.

Divers

Déploiement de l'Outil Déclaloc

Le maire informe que cet outil permet de simplifier les démarches de déclaration d'ouverture en direct de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes sur notre territoire.

Une convention doit être signée entre la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, le Comité Départemental du Tourisme du Doubs et la commune.

Délibération : 230616.3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec la CC2VV et le CDTD.

Forum des Associations :

La 2^{ème} Adjointe, Séverine Ducroux, informe qu'il se déroulera le samedi 26 août 2023. Les membres du conseil municipal sont invités à venir préparer cette manifestation.

Écho des Association :

Afin de préparer l'Écho des Association, le Maire-Délégué de Montferney va organiser une réunion de la commission communication.

Plan ORSEC

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Prêtre, basée à Mamirolle, va établir un devis pour la réparation de la sirène ou l'installation d'une neuve.

Stationnement devant l'entrée de IME au quartier de la citadelle :

Le maire-délégué de Chazelot signale que, lors d'un enterrement, plusieurs véhicules étaient stationnés devant l'entrée de l'IME. En cas d'urgence ces stationnements occasionneraient un blocage des véhicules des sapeurs-pompiers. Le maire lui répond que des barrières de ville devront être posées devant cette entrée.

Remplacement d'arbre récemment planté :

Le Conseiller, Daniel Janès, signale qu'un arbre récemment planté sur le parking de la salle des fêtes doit être remplacé. Le maire-délégué de Montferney, Benoît Chagué, se charge de prévenir l'entreprise Verdalis.

Pour Info :

Le maire précise que, malgré les restrictions, nous avons le droit d'arroser les plantations qui ont été plantées le long de la route de Besançon, de Cuse et sur le parking de la salle des fêtes.

La séance est levée à 22h15mn

| |
|--|
| Prochaine réunion vendredi 7 juillet 2023 |
|--|